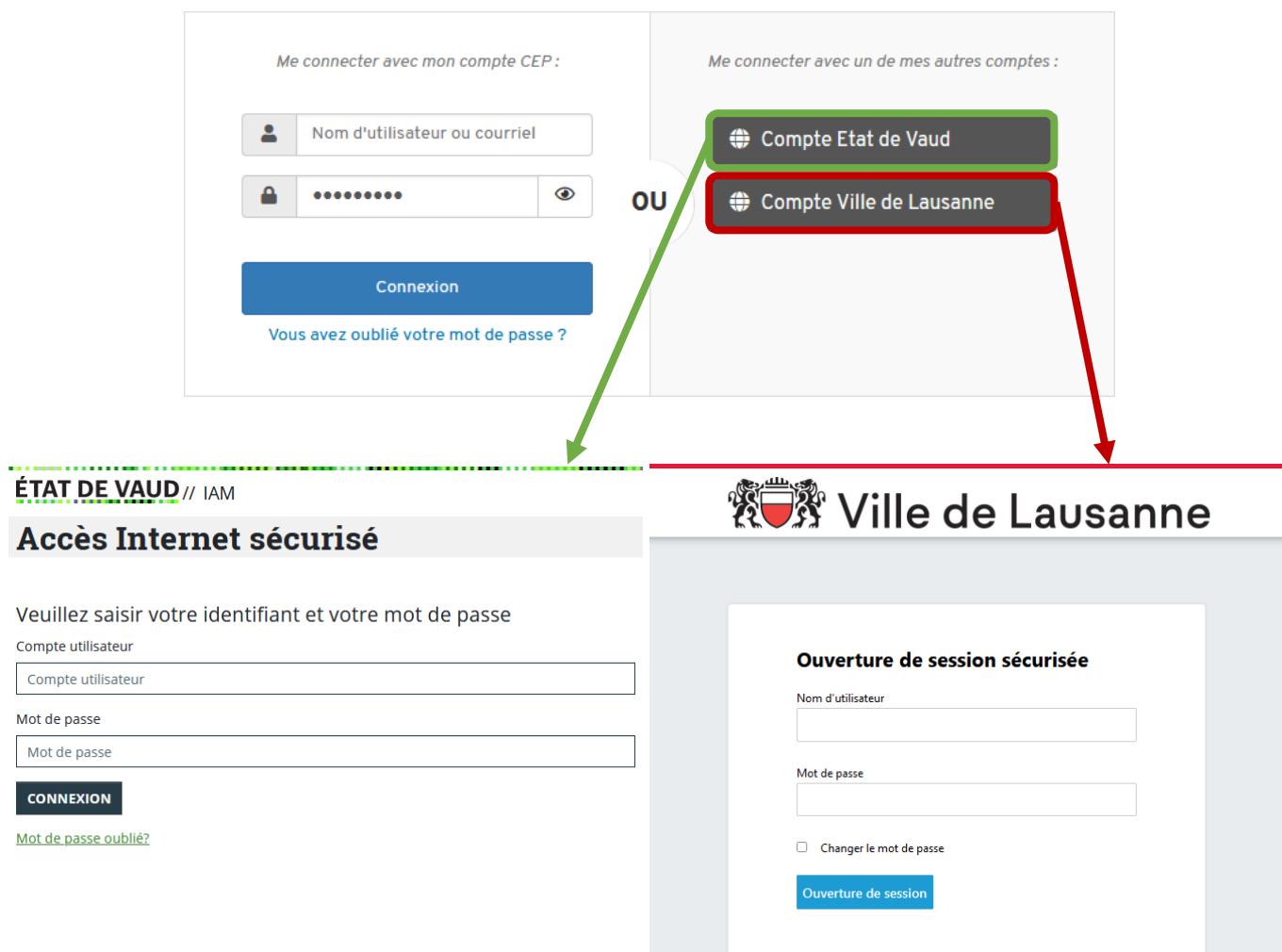




Principes généraux – connexion sécurisée avec identifiants professionnels

Personnel de l'État de Vaud et de la Ville de Lausanne

Veuillez vous identifier avec les boutons "Compte Etat de Vaud" ou "Compte Ville de Lausanne" y compris pour une toute première connexion. Une fois identifié-e, nous vous remercions de compléter vos coordonnées professionnelles dans "Mon compte" avant de vous inscrire à une formation.



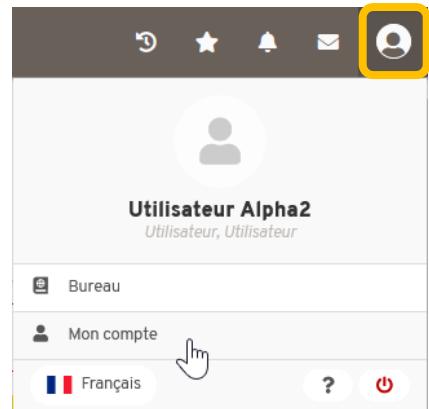
The diagram illustrates the connection process. At the top, there are two boxes: 'Me connecter avec mon compte CEP:' and 'Me connecter avec un de mes autres comptes:'. The first box contains fields for 'Nom d'utilisateur ou courriel' and 'Mot de passe', with a 'Connexion' button. The second box contains 'Compte Etat de Vaud' (highlighted in green) and 'Compte Ville de Lausanne' (highlighted in red). A green arrow points from the CEP box to the 'Compte Etat de Vaud' button. A red arrow points from the 'Compte Ville de Lausanne' button to the 'Ville de Lausanne' logo below. Below these, there are two separate login forms. The left one is for 'ÉTAT DE VAUD // IAM' and 'Accès Internet sécurisé', with fields for 'Compte utilisateur' and 'Mot de passe', and a 'CONNEXION' button. The right one is for 'Ville de Lausanne' and 'Ouverture de session sécurisée', with fields for 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe', a 'Changer le mot de passe' checkbox, and an 'Ouverture de session' button. A green line connects the 'Compte Etat de Vaud' button to the 'Nom d'utilisateur' field of the Ville de Lausanne form, and a red line connects the 'Compte Ville de Lausanne' button to the 'Mot de passe' field of the same form.

Cette connexion sécurisée utilisant votre interface professionnelle renvoie dans notre système vos données personnes suivantes : **nom, prénom, adresse e-mail** professionnelle et **organisation principale** (1^{er} niveau = « Administration cantonale vaudoise » ou « Ville de Lausanne »).

Compléter ses coordonnées dans son compte

Lors de la première identification avec ce principe de connexion sécurisée, un compte est automatiquement créé sur notre site. Cependant, les données personnelles que nous recevons ne sont pas suffisantes pour assurer une gestion administrative de vos formations en bonne et due forme. Il est donc nécessaire de compléter vos coordonnées avant de vous inscrire pour la première fois à une formation.

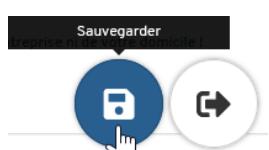
1. Rendez-vous en haut à droite sur « Mon compte ».



2. Cliquez sur le crayon bleu pour modifier votre compte.

3. Dans l'onglet **Informations de base du compte**, ajoutez votre **numéro de téléphone**. Si vous renseignez votre numéro de téléphone portable, nous serons en mesure de vous envoyer également une notification par SMS pour vous rappeler vos dates de formation, en plus des e-mails habituels.
4. Dans l'onglet **Mes coordonnées complètes**, complétez tous les champs obligatoires : **civilité**, **type de compte** (choisir « Compte professionnel »), **fonction occupée** et **employeur** (choisir à nouveau « Compte professionnel ») et compléter jusqu'au dernier niveau en sélectionnant la bonne administration, jusqu'au service ou sous service éventuel).

5. Terminez en cliquant sur le bouton bleu « Sauvegarder » en bas à droite.



Changement d'employeur

En cas de changement de service au sein de la même administration, nous vous demandons de mettre à jour votre compte en procédant de la même manière que mentionné ci-dessus, et cela avant de vous inscrire à une nouvelle formation.

En cas de changement d'employeur (Etat de Vaud \leftrightarrow Ville de Lausanne ou vers une autre administration (para)publique), vos identifiants professionnels ayant servi à la création du compte seront naturellement supprimés. Pour éviter de créer un second compte à votre nom, veuillez nous contacter pour que nous puissions modifier votre e-mail de connexion et que vous conserviez ainsi votre historique de formations.

En cas de départ de toute administration publique et si vous pensez ne plus suivre de formation organisée ou gérée par le CEP, nous pouvons vous transmettre vos attestations et archiver votre compte, sur demande par e-mail.